...ET LA DISTRIBUTION ...CARTES DE VISITE ...

...nous les lecteurs que, comme les années précédentes, l'« Express » ...dans les villes de Lille, Paris, ...Arras, Boulogne, Calais, Cambrai, ...-sur-Mer, Douai, Dunkerque, ...Lens, Roubaix, Tourcoing, Saint-...Valenciennes, les 20 et 21 décembre ...de toutes les cartes de ...adressées sous enveloppes, moyennant demi-tarif de la poste, c'est-à-dire deux ...timbres et dont par enveloppe ...entre les adresses d'une façon complète en y mettant rues et numéros.

Les personnes désireuses d'avoir leurs cartes distribuées l'un de ces jours sont priées de les remettre le plus tôt possible et le 20 décembre au plus tard aux bureaux de l'« Express ».

Les distributions suivantes et celles pour les réponses auront lieu les 2, 3, 4, 5, 10 et 15 janvier.

Remettre les cartes 24 heures à l'avance.

LE CAMBRIOLAGE DE LA RUE DE PHILADELPHIE

C'est M. Houzix, juge d'instruction, qui a été chargé de poursuivre les investigations concernant le vol commis chez Mme Demanier, rue de Philadelphie. Alfred Vandorpe, soupçonné d'être l'auteur du vol, a été mis en cause interrogatoire au cours duquel il a nié.

Salles de bains, Lavabos, Water-Closets

Pour toutes vos installations gaz et eaux, adresses-vous Maison D. Viste, 8, rue Gambetta, pr. pl. République, Lille. (Tél. 144).

UN NEZ BRISÉ

Julien Lahoute, menuisier à Enneveln, passait hier, vers trois heures, rue de Tourcoing. Il s'était engagé sur la voie du tramway quand survint le car A. Le malheureux fut tamponné et tête première il alla s'affaler sur le pavé. On le releva avec le nez fracturé. Après avoir été soigné il a regagné la gare pour rentrer chez lui.

Par-ci par-là

La suie brûle

Mardi, à 7 heures du matin, un feu de cheminée s'est déclaré chez Mme veuve Chauvin, rue du Marché, 3. L'alarme a été donnée par M. Roussemac, commissaire du quartier, et les pompiers de la rue de Flandre ont eu rapidement raison de ce commencement d'incendie qui n'a causé que des dégâts insignifiants.

Je ne fume que le NIL

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Un exercice musical par les élèves du Conservatoire aura lieu après-demain vendredi 29, à huit heures et demie du soir.

SPECTACLE GRATUIT

Il y aura au Théâtre municipal le jeudi 26 décembre, à 2 heures, une matinée gratuite pour les vieillards des Hospices et les enfants des Ecoles. Ouverture des portes à 1 heure et demie. On jouera « Les Crochets du père Martin ».

ROUBAIX

M. le général Lebas au cours de cavalerie "Roubaisienne et Tir national réunis"

M. le général Lebas, adjoint au gouverneur de Lille, qui dégé, le dimanche 10 décembre, avait honoré de son inspection, les sections d'infanterie « Roubaisienne et Tir National Réunis », est venu vendredi dernier, à huit heures du soir, assister au cours de cavalerie.

Accompagné de son officier d'ordonnance, M. le capitaine Parisiux, et de M. le capitaine Maurice Bossut, directeur du cours de cavalerie, le général fut reçu à son arrivée au Manège, rue du Lieutenant-Castelain, par MM. le capitaine Dewitte, directeur général de la Préparation Militaire « Roubaisienne et Tir National Réunis », et vice-président du « Tir National de Roubaix » et par M. Alfred Motte, président de la « Roubaisienne ».

A son arrivée, les 28 élèves, en bourgeron, pantalon de treillis et calot, et divisés en trois sections placées sous les ordres de MM. le lieutenant Jean Motte, les maréchaux des logis Deschepper, P. Bossut et Brifford ; les brigadiers Lehembre et Leconte, furent présentés au général par M. le capitaine Bossut.

Le général interrogea successivement chacun des élèves qui exécutèrent ensuite, au commandement du lieutenant Motte, divers exercices de voltige de pied ferme et de voltige au galop, parfaitement réussis. Le général fut aussi à poser lui-même quelques questions d'hippologie à plusieurs élèves, qui y répondirent à son entière satisfaction.

Puis eut lieu la visite de la sellerie où les harnachements sont rangés en ordre parfait, l'examen du tableau de service, etc.

MM. les capitaines Dewitte, directeur général de la Préparation Militaire, et Bossut, directeur du cours, remercièrent alors en d'excellents termes, M. le général Lebas d'avoir honoré l'école de sa visite.

Le général exprima à son tour toute la satisfaction que son inspection lui avait procurée. « La Préparation à la cavalerie, dit-il, est une chose bien ardue. Cependant, les résultats que je viens de constater, après cinq leçons seulement, sont magnifiques. Votre œuvre est très intéressante, très bien organisée et doit réussir en tous points. J'adresse toutes mes félicitations tant aux instructeurs qu'aux élèves et je me ferai un plaisir de revenir fréquemment inspecter votre cours si bien compris et si bien dirigé. »

COMMENCEMENT D'INCENDIE

M. Dewert Joseph, chauffeur, demeurant rue des Anges, 3, s'en alla travailler mardi matin, laissant à la maison ses deux jumeaux, Albert et Ernest, âgés de 8 ans.

Vers 10 h. 45, ces jumeaux, les bambins firent rouler un objet sous le lit, et pour le retrouver, allumèrent une bougie qui communiqua le feu au sommier.

A la vue de la fumée, les deux enfants se sauvèrent chez leurs voisins que le feu était à la maison.

Prévenus par téléphone, les pompiers ne tardèrent pas à arriver avec l'auto-pompe, mais déjà les voisins s'étaient rendus maîtres du commencement d'incendie qui a détruit toute la literie et du linge.

Les pertes s'élèvent à quelques centaines de francs.

FUNÉRAILLES DE M. BARNIER, RECEVEUR DES POSTES

Les obsèques de M. A. Barnier, officier d'Académie, trésorier-payeur des postes aux armées, receveur des postes et des postes de Roubaix qui en long mardi matin, en présence d'une très nombreuse assistance.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Pontard, receveur principal à Lille ; Maurice, chef du contrôle à Roubaix ; Parent, receveur à Tourcoing ; Gerreth, receveur intérimaire à Roubaix ; Ringot, chef facteur à Roubaix ; Delcourt, facteur-chef des télégraphes à Roubaix.

M. Filion, inspecteur à Lille, représentant M. De Barolet, directeur départemental, retenu à la commission extraparlementaire, conduisait le deuil. Dans la foule qui suivait la dépouille mortelle nous avons remarqué MM. Bélinger, inspecteur à Lille ; Mercier rédacteur à Lille ; Frindel, chef du centrel téléphonique de Lille ; Hedon, receveur à Marquise ; de nombreux receveurs du Nord ; tous les employés et facteurs disponibles des bureaux de Roubaix et de la région ; des délégations des fonctionnaires municipaux et de l'Etat ; de la police, de la douane, de l'octroi, de la gendarmerie.

Le corps a été conduit à la gare pour être dirigé sur Cérisé (Basses-Alpes).

A'vant la fermeture du wagon funèbre, d'émouvants discours ont été prononcés par MM. Phion, au nom du directeur ; Pontard, au nom des receveurs du département du Nord et Ouest ; Gerreth, au nom du personnel des P. T. T. de Roubaix.

LA NOEL A L'ECOLE MATERNELLE DU BOULEVARD DE STRASBOURG

Par les soins du Comité civil des fêtes il y a eu à l'Ecole maternelle du B. de Strasbourg, une grande distribution de jouets, de gâteaux, de cadeaux. MM. Clément, Durand et Ouabet, président, la salle, décorée de lanterns vénitiennes et de drapeaux, présentait un coup d'œil charmant. Les plantes vertes apportaient de la vie et de la fraîcheur. Le sapin traditionnel brillamment chargé, excitait les convoitises des petits élèves. Les mamans qui assistaient en grand nombre à la fête, étaient charmées du confort qui entourait leurs enfants.

La Noël du Soldat, chanté par 60 élèves, était enlevé avec sentiment et justesse, grâce au talent musical de Mlle Hanée qui prêtait son concours gracieux à cette fête.

Par le dévouement du personnel et la libéralité de généreux donateurs, il a été donné cette année, en dehors de la distribution annuelle et municipale, 125 robes, 140 complets, 60 chemises, 200 mouchoirs de poche, 140 cache-nez, ainsi que des gâteaux, oranges.

L'œuvre des vieux vêtements, qui fonctionne admirablement dans cette école, rend aux indigents de précieux services et nous présentons à la dévouée directrice de cette école nos bien sincères félicitations.

COMPTEUR DEVALISÉ

M. Martinot, cabaretier et marchand de crêpes, rue Pierre-Motte, a constaté que des consommateurs avaient fracturé le compteur à gaz à paiement préalable et dérobé une somme de 7 fr. 80.

AVIS AU PUBLIC

Le public est instamment prié de ne jeter dans les boîtes aux lettres aucune carte de visite ni carte postale illustrée affranchie à 5 centimes. Ces objets doivent être déposés aux guichets des bureaux : Roubaix, rue Nain; Roubaix, Fosse-aux-Chênes; Roubaix, Ste-Elisabeth, rue Pierre-de-Roubaix, où des corbeilles sont disposées pour les recevoir.

Ils doivent être divisés en paquets solidement ficelés pour les destinations suivantes: 1° Roubaix; 2° Département du Nord; 3° Lille; 4° Paris; 5° autres départements; 6° Tourcoing.

SOCIETE DE GEOGRAPHIE

La conférence du mercredi soir 27 décembre sera donnée par M. Le Carpentier, avocat à la Cour d'appel de Paris, sur « Quatre voyages d'Italie : Gênes, Pise, Rome et Milan ».

Au cours des nombreux voyages qu'il a entrepris pour s'acquitter de diverses missions dont l'ont chargé tour à tour le Musée Guimet, le ministère de l'Agriculture, la Ligue Maritime Française, M. G. Le Carpentier a parcouru et étudié la Belgique, la Hollande, l'Angleterre, le Pays de Galles, l'Ecosse, l'Irlande, le Danemark, le Suède, l'Allemagne, l'Italie.

De ces voyages il a rapporté une nombreuse collection d'observations sociales, politiques, économiques et aussi d'impressions pittoresques et artistiques. Les vues qui illustrent ses conférences, il les a prises lui-même, elles ont donc pour ses auditeurs la valeur de documents originaux qui éclairent le récit du voyageur.

M. G. Le Carpentier s'efforce de faire connaître en France les pays étrangers qu'il a visités et qui sont pour nous soit des amis, soit des rivaux, souvent à la fois l'un et l'autre. Il souligne les initiatives sociales et économiques qu'il y a rencontrées et qui pourraient être utilement imitées dans notre pays.

Les auditeurs qui se presseront à la séance de ce soir en retireront certainement plaisir et profit.

RETRAITES OUVRIÈRES ET PAYSANNES

RÉPONSES A QUELQUES DEMANDES ADRESSÉES A LA MAIRIE DE ROUBAIX

Un employé assuré. — 1° Les versements doivent être opérés par jours ouvrables. Louvrier peut compléter ses versements et même se créer un capital plus élevé en opérant des versements supérieurs à 9 francs par an.

2° Le patron doit continuer à verser sa contribution chez le percepteur pour les ouvriers français âgés de 65 ans depuis le 1 juillet dernier.

3° C'est au patron à établir un bordereau et à effectuer le versement de sa contribution chez le greffier de la justice de paix de son canton. Cette déclaration doit être faite à la fin de chaque mois et le montant des versements doit avoir lieu au timbres-retraite.

4° Le patron doit demander la carte du ouvrier : en cas de refus, il est dans l'obligation d'opérer ses versements comme il est dit ci-dessus. (Un modèle de la déclaration de versement vous sera communiqué au bureau des retraites ouvrières).

Un ancien militaire. — Les anciens militaires retraités, devenus salariés, sont soumis à toutes les obligations et bénéficient de tous les avantages de la loi du 5 avril 1910.

Un vendeur de journaux. — Vous pouvez demander votre inscription sur la liste des assurés facultatifs.

TOURCOING

ELLE N'ETAIT PAS ENVOYÉE

M. Vandenberghe Théodore, 50 ans, épicier, rue Brûlée, reçut, hier matin vers neuf heures, dans son magasin, une inconnue qui fit plusieurs achats pour la compte, disait-elle, de Mme Pavot, cabaretière, même rue, qui, étant très occupée, l'avait priée de lui faire ces achats pour elle. Après le départ de cette personne, ayant quelques doutes sur la véracité de ses dires, M. Vandenberghe se rendit chez Mme Pavot, qui lui affirma n'avoir pas envoyé la personne en question. M. Vandenberghe a porté plainte du 3e arrondissement. Une enquête est ouverte. La valeur de la marchandise donnée à l'inconnue est de 3 fr. 35.

MORT SUBITE D'UN DOUANIER A LA GARE

M. Kiéné, employé des douanes à Paris, se trouvant avant-hier dans la soirée, sur le quai de la Gare, près du corps de garde, fut tout à coup pris de malaise, pâlit effrayamment et s'effaisa. Des douaniers qui se trouvaient à proximité pourvurent pour secours à leur collègue. Tous leurs efforts furent inutiles. M. Kiéné avait rendu le dernier soupir. Le malheureux douanier était venu passer quelques jours auprès de sa famille qui habite Neuville-en-Ferrain.

M. Kiéné avait le beau-frère de M. Beublomme, agent de sûreté à Tourcoing.

TRAINS ENTRE TOURCOING-CALAIS ET BOULOGNE

L'attention du public est à nouveau appelée sur le train 2242 express à 3 classes, quittant Boulogne le mercredi à 7 h. 06 du matin, passant à Calais à 8 h. 02, à St-Omer à 8 h. 39, à Hazebrouck à 9 h. 01 et arrivant à Lille à 9 h. 48, ainsi que sur le train 2.205 également à express à 3 classes, partant de Lille le jeudi à 7 heures du matin, passant à Hazebrouck à 8 h. 06, à Saint-Omer à 8 h. 27, à Calais à 9 h. 08, et arrivant à Boulogne à 9 h. 54.

Il est signalé à nouveau que le maintien de ces trains n'a seulement été consenti à titre d'essai par la Compagnie du Nord pendant la saison d'hiver et qu'il importe de les utiliser le plus possible si l'on veut obtenir à nouveau leur maintien dans l'avenir plusieurs fois par semaine.

(Communiqué de la Chambre de Commerce).

AUTOUR DE LILLE

THUMESNIL

Pour les enfants pauvres. — Le Comité de dès, organisé par l'Association des A. E. de l'Ecole des Garçons de Thumesnil, promet, pour les enfants pauvres, un réveillon pour les enfants pauvres, un réveillon sans précédent.

Commençant dimanche matin et reprit tandi plus de 1200 cartes ont été vendues pendant ces deux journées.

Comment supposer le contraire ? Il s'agit d'alimenter la caisse de secours de l'Association. Cette société, reconnue par arrêté préfectoral, le 12 mars 1897, subventionnée par la municipalité, a distribué, samedi dernier, pour plus de 200 francs de bon, cache-nez, etc., aux enfants les plus nécessiteux.

Dimanche prochain, le concours se continuera pour se terminer lundi à 8 heures du soir.

Espérons que tous les sociétaires qui seront d'ailleurs convoqués cette semaine, se rendront tous à leur poste désigné pour la journée de dimanche ; leur temps ne sera pas perdu.

Faire le bien en s'amusant, n'est-ce pas une belle chose ?

GRAND-RONCHIN

Ecole de filles. — Dimanche dernier, l'Association des Anciennes Elèves offrait une grande soirée récréative à ses membres honoraires, sous la présidence du conseil municipal du Grand-Ronchin. La salle était comble. Nombreux furent les applaudissements recueillis par les anciennes élèves dans les comédies qu'elles interprétèrent avec beaucoup de talent. Les enfants de l'école, costumées avec goût, recueillirent aussi leur part de bravos dans les charmants bouquets qu'elles exécutèrent avec beaucoup de mesure et de grâce.

En résumé, excellente soirée pour l'Amicale et félicitations très sincères à Mme Fiévet, directrice, ainsi qu'à ses dévouées collaboratrices : Mme Bacroix et Mlle C. Dupont.

Comme toujours, Mme Corail-Laurent, le prix du Conservatoire, s'acquitta, à la satisfaction de tous, de sa tâche de pianiste-accompagnatrice.

MARCQ-EN-BARŒUL

Recette municipale. — Par arrêté préfectoral en date du 23 décembre, M. Henri Millès, comptable, est nommé receveur spécial de la ville et des établissements de bienfaisance, en remplacement de M. Dieu, nommé percepteur.

CROIX

Amicale Kléber S. A. G. — Dimanche dernier ont commencé les cours de préparation militaire sous la direction de l'instructeur, M. Lucien Francq, qui dirige ces cours avec grande compétence.

Tout fait prévoir le succès de cette section de l'Amicale, car une trentaine de jeunes gens se sont déjà fait inscrire. A l'issue du cours, un concours de tir a eu lieu entre les élèves. Voici les résultats :

1er, Moffuit ; 2e, Wattebolle ; 3e, Spriet ; 4e, Brassart ; 5e, Francq ; 6e, Decouchy ; 7e, Caquant ; 8e, Carvalle ; 9e, Deschuyner ; 10e, Van Coppenolle.

Le secrétaire, M. Maffait, se tiendra encore à la disposition des jeunes gens désirant suivre ces cours de 8 à 10 heures du soir, et de 8 heures et demie à 9 heures du soir, et dimanche matin, de 9 heures à midi.

Nous rappelons que les cours entièrement gratuits ont lieu les jeudis, de 8 heures et demie à 10 heures du soir et les dimanches, de 8 heures à 11 heures du matin.

CYSOING

Une mort suspecte. — Une instruction était ouverte contre le sieur Ruan, de Cysoing, dont le nourrisson était décédé, disait-on, faute de soins. Un nourrisson vient d'être prononcé par M. Houzix, juge d'instruction, la mort ayant été officiellement attribuée à une maladie de lait.

FLERS

Assistance médicale gratuite. — Les indigents de l'assistance médicale gratuite devront déclarer à la mairie le nom du médecin qu'ils auront choisi pour leur donner des soins.

ANNAPPES

Avis. — MM. les docteurs Coubronne, Decoy et Delezenne sont nommés médecins de l'assistance médicale gratuite.

LYS

Bal. — Le bal annuel de l'Association amicale des anciens élèves de l'école communale a obtenu son habituel succès. l'animation y fut grande.

Sainte-Cécile. — La Sainte-Cécile a été fêtée dimanche par l'Union Symphonique en un banquet qui eut lieu salle Debarge. La plus vive cordialité ne cessa d'y régner.

HEM

Distribution de secours. — Le bureau de bienfaisance a procédé à la distribution des secours d'hiver aux indigents de la commune. Ils consistaient en argent, chemises et couvertures.

WILLEMS

Concert laïc. — Le concert des Amandes laïques a été une véritable solennité artistique. Un nombreux public ne cessa d'applaudir les artistes qui furent impeccables dans leurs exécutions. Le bal qui clôtura la fête, fut très animé.

NORD

DOUAI

Conseil Municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni mardi à 5 heures un quart du soir, sous la présidence de M. Charles Bertin, maire, assisté de M. Thiolle, adjoint. Etaient présents MM. Dubron, Lavoix, Maronier, Jésupret, Henne, Escoffier, Demarets, Brocal, Lecel, Hénô, Baralle, Pibgor.

Après quelques communications peu importantes, M. le Maire donne la parole à M. Demarets qui fit le rapport qu'il a rédigé au nom de la Commission municipale des fêtes sur la question des subventions aux Sociétés locales, que nous avons analysé et qui conclut au maintien des subventions sous certaines conditions.

M. Raoul-Dubron s'étonne qu'on veuille imposer aux Sociétés chorales l'obligation de prêter leur concours aux auditions de la Société des Concerts populaires.

M. le Maire en profite pour s'expliquer longuement, très longuement sur le rôle de la Société des Concerts Populaires dont il prend avec énergie la défense et vante l'œuvre avec l'appui de M. Escoffier.

Pour fâcher d'arriver à une entente acceptable entre toutes les Sociétés, il est décidé qu'en 1912 aucune obligation nouvelle ne sera imposée aux Sociétés.

Le Conseil donne avis favorable à une vente de terrains par les Hospices à la nouvelle Société des Courses ; il autorise une modification au cahier des charges de la fourniture des chaussures aux agents des services municipaux, qui pourra le prix de la paire de chaussures à 12 francs au lieu de 12.50. Cette somme sera donnée aux agents ; il autorise encore l'Administration municipale à solliciter la dépense des formalités de purge d'hypothèques pour un terrain acquis à un prix inférieur à 500 francs pour cause d'utilité publique.

L'abonnement d'octroi pour les marchands de bois est accordé.

Est également autorisé, l'extension rue Neuve-d'Arras, d'une canalisation des eaux potables. Une annuité de 38 fr. 81 sera ajoutée à la redevance due par la Ville à la Compagnie des Eaux, pour cette extension.

L'abatage d'un certain nombre d'arbres au cimetière est autorisé, ainsi que leur cession sur la mise à prix de 600 francs.

Le budget

La parole est enfin donnée à M. Lavoix, pour la lecture du rapport du budget de 1912, dont nous avons publié la semaine dernière une analyse et dont les chiffres ont depuis subi quelques retouches de sorte que, le budget est présenté en recettes pour 2.737.237 fr. 43, et en dépenses pour 1.748.137 fr. 25, laissant un excédent de 100 fr. 18.

Sur les recettes, on révise l'article de l'affichage dont l'adjudication qui a eu lieu ce jour est inférieure de 980 francs, aux prévisions, celui des bascules qui est supérieur de 200 francs aux prévisions et celui des redevances d'internat de l'école primaire supérieure qui est réduit de 140 francs ; finalement les recettes sont fixées à 1.747.337 fr. 43 ; en dépenses par 1.745.74 fr. 25.

L'excédent se trouve donc fixé à 1.590 fr. 18 centimes et des félicitations sont volées à M. Lavoix, rapporteur.

Pour les combattants de 1870-71. — M. Raoul Dubron prend ensuite la parole et lit une proposition tendant à ce que la ville de Douai, à l'exemple de celle de Lille, prenne à sa charge les frais d'achat de la médaille commémorative de la guerre 1870-71 pour ceux de nos concitoyens qui y ont pris part, et le leur offre en témoignage de reconnaissance.

Cette proposition est renvoyée à une prochaine séance.

VALENCIENNES

Marché aux bestiaux de Valenciennes. — Au marché de lundi, il a été amené 34 bœufs, 24 taureaux et 134 vaches.

RAISMES

Tombola. — Voici les numéros gagnants de la tombola de la Société de Secours Mutuels :

3515	5434	5458	54	6821	62	5074	1554
3410	2124	6216	116	1630	4895	5843	8539
1767	1858	556	2597	6741	5007	5684	1602
2974	3970	6080	440	5362	4591	3635	9155
2445	911	895	1076	4973	2400	5080	7217
604	6363	2893	1991	2199	6592	3[illegible]	6048
3339	4304	5153	6614	572	1631	5[illegible]	3197
2752	4424	3170	2443	6245	5776		1586
2782	6035	3247	2763	6098	6416	6[illegible]	5071
6779	5[illegible]	969	5376	1704	6574	1908	9015
5931	1329	3020	3676	491	1293	9[illegible]	7980
5110	6815	740	6722	5105	6847	6370	3658

CAMBRAI

CAUDRY

Les obsèques de M. Sandras. — Mardi, ont eu lieu à Caudry, les funérailles civiles de M. Henri Sandras, maître de Caudry, décédé samedi dernier.

Une foule nombreuse y assistait.

Le corps avait été déposé dans le vestibule de la Mairie, transformé en chapelle ardente pour la circonstance.

Autour du monument, une quarantaine de couronnes offertes par les Sociétés locales, les Syndicats et les parents et amis du défunt avaient été exposées.

M. Piet, premier adjoint, prononce un discours du haut du perron de l'Hôtel de Ville.

D'autres orateurs lui succèdent parmi lesquels MM. Durre, ancien député, A. Beauvillain, conseiller municipal, Ringeval, directeur d'école, Degremont, du Cateau, Pierre-Jean, employé principal des contributions indirectes et Eugène Fiévet, fils, cultivateur.

Le cortège s'organise ensuite et se dirige vers le cimetière.

Parmi les personnes qui tenaient les coins du poêle, notons : MM. le docteur Heuaut, Ernest Piet, adjoint, Wanecq-Carpentier, ordonnateur du Bureau de Bienfaisance, Durre, ancien député du Nord ; Degremont, etc.

Chaque groupe a défilé précédé de ses couronnes et dans toutes les rues parcourues par le cortège, les bacs de gaz voilés de crêpe étaient allumés.

Le corps fut déposé provisoirement dans le caveau de la famille Courtois.

Le cortège pénétra dans la cimetière par la rue d'Alsace et défila en entier devant la tombe où chaque personne jeta la petite fleur d'immortelles rouges.

La sortie s'effectua sans incident par la rue du Château.

A une heure, la cérémonie était terminée.

AVESNES

FEIGNIES

Un incendie a détruit hier soir, vers cinq heures et demie, un hangar appartenant à M. Brobé-Leroy, cultivateur à Feignies.

HAZEBROUCK

MERVILLE

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie, en séance extraordinaire, vendredi prochain, 29 décembre, à 6 heures du soir.

DUNKERQUE

Dans la police. — M. Maillard, le sympathique commissaire de police du 3e arrondissement de Dunkerque, est promu d'une classe et nommé à Auchel (P.-de-C.).

Il est remplacé à Dunkerque par M. Saugrain.

Toutes nos félicitations à M. Maillard, pour l'avancement mérité qui vient de lui être donné.

SAINT-POL-SUR-MER

Un Satyre. — Nous avons relaté les faits reprochés à un individu rencontré à différentes reprises en compagnie de gamins et se livrant à des actes révoltants.

Une surveillance étroite vient d'amener l'arrestation de ce triste personnage. C'est un nommé Paul Petius, 45 ans, commis des contributions indirectes à Spycker.

Une dizaine d'enfants ont été confrontés avec lui et, en présence de leurs déclarations très nettes, Petrus aurait passé des aveux.

Il a été conduit au Parquet hier après-midi, puis écroué sous l'inculpation d'attentats aux mœurs.

GRAVELINES

Chute à l'eau. — Une vieille personne de 72 ans, Mme veuve Estelle Dubois, est tombée accidentellement dans le chenal.

Des douaniers se portèrent à son secours et parvinrent à la sortir de l'eau.

La pauvre vieille femme avait perdu connaissance, fut transportée d'urgence à l'hôpital où elle reprit ses sens. Mais, en raison de son grand âge, son état reste grave.

PETITE-SYNTHE

Œuvre du Denier des Ecoles Laïques. — Voici la liste des numéros gagants de la Tombola du 25 décembre 1911 :

3985	9180	3630	2914	1888	527	2994
9210	2330	8200	6057	4292	1140	5188
8261	7725	8378	7656	8910	1063	6150
8432	932	5938	5148	6480	2247	984
8738	5984	9724	5488	7127	2701	3463
9840	62	6745	3265	1029	4325	3324
4559	7261	3671	3132	3634	2655	6105
7473	8238	1715	5110	5399	878	9228
1544	8539	1602	9155	7217	6048	3197
1586	5071	9015	7980	3658	8168	3427
2927						

Les lots non réclamés le 31 janvier 1912 seront acquis à l'œuvre.

Feuilleton du 27 décembre 193

La Fée des Bruyères

par Henri GERMAIN

Je suis fort étonné, d'autre part, de ne point recevoir l'annonce de l'arrivée à Paris de Daniel Terrien. Ce cousin que je ne connais pas encore, mais dont Mlle Bérasile me parlait le dernier de ses hautes qualités morales, aurait pu devenir un auxiliaire précieux.

— En effet, repartit M. Ledru, le silence de votre notaire et l'abstention de votre cousin me paraissent extraordinaires. Pourtant, je ne serais pas éloigné de croire qu'il y a corrélation entre ces deux faits coïncidents. Peut-être s'est-il produit à Chandenay des faits nouveaux. D'ailleurs, vous serez bientôt renseigné sans doute, puisque votre agent, le fameux Canard, vous annonce une lettre explicative. Patientez donc. Tout vient à point à qui sait attendre.

— Il le faut bien, conclut Paul Simant d'un accent résigné.

Le lendemain, l'industriel ne sortit pas dans la journée. Il demeura dans le cabinet directorial, en compagnie de son associé, tout occupé des affaires de l'usine.

Vers cinq heures seulement, comme irrésistiblement attiré, il s'en fut au boulevard des Ballons, s'assit à la terrasse d'un grand café et goûta vaillamment pendant une heure l'apparition de la bouqueterie. Il quitta Paul Simant, mécontent de ne point l'avoir vue et plus impatient de la connaître encore.

Ainsi, le désir s'exaspère de l'absence : la curiosité s'accroît des obstacles qui s'opposent à son immédiate satisfaction.

Le surlendemain, après avoir pris connaissance de la première lettre du Canard, il songé tristement aux déceptions qu'elle contenait, l'usinier, désireux de s'étourdir un peu, partit de bonne heure pour la campagne, en compagnie de Marguerite Deval. Avec cette dernière, il s'attendrit davantage, dont l'affection sincère et tendre lui devenait un besoin. Paul Simant déjeuna presque gaiement, sur les bords de la Marne, à Nogent même, où l'attirèrent des souvenirs vaguement pourvus de charme.

L'après-midi s'avançant, il se sentit soudain hanté du même désir insaisissable de revoir la bouqueterie du boulevard.

Il s'en ouvrit à sa compagne et reprit avec elle le train de Paris, par la ligne de l'Est.

Après avoir installé la jeune femme dans une voiture qui devait la ramener à l'avenue Parmentier, il se dirigea vers la rue Drouot par les voies les plus courtes.

Vingt minutes plus tard il s'asseyait à la terrasse dont il semblait devenir un habitué, et faisait errer son regard distrait sur les passants.

Intérieurement, une angoisse croissante le tenait, en dépit de son apparente tranquillité.

La bouqueterie paraîtrait-elle ce jour-là ? Réussirait-il à la suivre, à découvrir son domicile ?

Tout à coup, il entendit un cri strident, un cri de souffrance, suivi de clameurs d'effroi.

Autour de lui, les consommateurs se levèrent vivement, regardant avec une curiosité mêlée vers la chaussée encombrée de véhicules arrêtés.

Paul Simant se leva comme les autres, essayant de distinguer, ou plutôt de deviner ce qui se passait.

Un rassemblement compact s'était vite formé autour d'une lourde tapissière ; des hommes gesticulaient, des femmes s'enfuyaient effarées.

Comme mû soudainement par un pressentiment, l'usinier régla sa consommation, puis s'élança dans la foule. Jouant des coudes adroitement, il parvint bientôt au premier rang et se pencha en avant.

Tout de suite il pâlit affreusement, le cœur serré par le spectacle douloureux offert à ses yeux.

Une femme gisait inanimée entre les roues de la lourde voiture. Livide, les paupières closes, un filet sanglant coulant de son front sur ses joues, elle semblait morte.

Autour d'elle, des fleurs s'éparpillaient, écrasées, jusque sous les pieds du cheval maintenu par un gardien de la paix.

Du premier coup Paul Simant reconnut la bouqueterie.

— Oh ! la pauvre femme ! fit-il véritablement angoissé.

Un brigadier des gardiens de la paix, généreusement aidé par des passants, retirait avec précaution la malheureuse créatrice de sa dangereuse position.

L'usinier se questionna :

— Est-elle morte ? demanda-t-il.

— Non, non, monsieur, blessée seulement, repartit le brigadier, mais peut-être dangereusement. Un tour de roues de plus, elle était broyée.

— Où la mener-vous ?

— Chez le pharmacien le plus proche, d'abord. Après, on verra ; peut-être bien à l'hôpital.

— Bon, je vous suis, dit résolument Paul Simant.

— Monsieur, est-ce bien ?

— Non. Mais cette femme m'intéresse. Je la connaissais de vue, elle me vendait très souvent des fleurs.

Tandis que ces propos s'échangeaient, la blessée, étendue sur une sorte de civière improvisée, était transportée rue Drouot. Bientôt elle se trouva déposée dans une pharmacie.

Une foule compacte suivait, curieuse de connaître l'état exact de la malheureuse femme.

Celle-ci, maintenant couchée dans la boutique sur des chaises rapprochées, demeurait sans mouvement.

Le pharmacien lui prodiguait déjà ses soins éclairés, lavait son visage et s'apprêtait bientôt que la pâle contusée de la tête n'avait pas de gravité réelle.

— Ce ne sera rien, dit-il enfin en se relevant.

— En êtes-vous sûr, monsieur ? demanda Paul Simant d'un accent inquiet.

— A peu près. La blessure en elle-même n'est pas dangereuse, les plaies à la tête, lorsqu'il n'y a pas fracture du crâne, sont vite guéries.

Si la pauvre femme n'est pas atteinte de lésions internes, impossibles à déterminer en ce moment, elle en sera quitte avec huit jours de repos, dit le pharmacien.

Sans doute il produisait aucun accident consécutif ? insista l'usinier.

— Je ne le crois pas. A moins que la peur, la forte commotion éprouvée ne causent un dérangement cérébral, une fièvre nerveuse. Un repos complet est absolument nécessaire pendant deux ou trois jours au moins. Et ce sera suffisant, je l'espère, pour éviter sûrement un accident de ce genre.

— Où va-t-on la mener ?

— Chez elle ?

— Et toute seule elle a un logement, objecta le brigadier des agents de la paix. Vous savez, ces pauvresses-là, ça n'en a pas toujours, malheureusement.

Puis se tournant vers le public groupé devant la pharmacie, dont l'entrée se trouvait obstruée, le brave fonctionnaire s'écria tout à coup d'un ton péremptoire :

— Allons, allons, vous autres, circulez ! Vous voyez bien que vous empêchez l'air d'entrer ici.

Et tout en répoussant les curieux, sans brutalité, il ménagea :

— Ces badauds ! ce n'a jamais rien vu.

Bientôt il se retourna vers la blessée.

Celle-ci soulevait lentement ses paupières, la lividité de son visage s'atténuant un peu.

Elle regarda autour d'elle, effarée, sans se rendre compte du motif qui l'avait amenée là.

Et tout à coup, elle laissa s'exhaler un gémissement douloureux, en portant l'une de ses mains à la tête, entourée maintenant de mousseline à pansement.

— Ah ! fit-elle, blessée ? Pourquoi n'ai-je pas été tuée tout de suite, mon Dieu ; j'aurai fini de souffrir !...

— Allons, ma pauvre femme, ça ne sera rien, fit paternellement le brigadier, ne vous désolez pas. On va vous reconduire chez vous, bien doucement. Dans quarante-huit heures vous n'y pensez plus.

Tandis que l'agent parlait, le regard de la blessée s'était fixé, curieux et inquiet, sur Paul Simant, placé en face d'elle.

— Encore vous, monsieur ? dit-elle pourquoi cette obstination ?

— Pourquoi bien.

— Je n'ai attendu de personne.

— C'est par tout ça, les conversations sont intéressées dans votre état, interrompit le brigadier. On demeure-vous ?

— A Montmartre.

— Quelle rue ?

La blessée ne répondit pas. Ses prunelles, toujours fixées sur le visage de Paul Simant, s'emplirent d'un effroi.

— Allons, voyons, votre adresse ? réitéra l'agent d'un ton autoritaire.

— Pourquoi me demandez-vous ça ?

— Tiens, parbleu ! bonne question ! c'est mon droit et mon devoir d'abord. Ensuite, pour vous faire reconduire chez vous dans un sapin.

— C'est inutile, je m'en tirerai seule.

— C'est ce qu'on verra ! vous allez en rouler comme c'est mais !

— Allons, voyons, madame, donnez-nous votre adresse, intervint le pharmacien, c'est indispensable.

Au lieu de lui répondre, la bouqueteire ferma les yeux, une expression de souffrance aiguë crispa ses traits, son bras s'allongeant subitement détendu le long de son corps.

— Une syncope, fit le praticien, une défaillance de rainver la blessée avec des sels anglais.

Et se tournant vers le brigadier :

— Il faut l'emmener ou plus vite, veillez à ce qu'elle soit couchée, je recommandée à une voisine, à sa concierge.

— Messieurs, s'écria soudain Paul Simant, je me charge de cette malheureuse femme. Elle m'intéresse au plus haut point. Je vais la faire transporter chez moi, où elle sera bien soignée, je vous vous l'assurer.

En disant cela, l'usinier prit une de ses cartes de visite et la tendit au pharmacien. Celui-ci la lut, puis la passa sous les yeux du brigadier.

— Vous n'y voyez pas d'inconvénient ? demanda-t-il en même temps.

(A suivre.)